

Les espaces verts urbains

par M. COAT-PREVOSTO, A. JAURE et T. GUERIT

Les sociétés industrielles connaissent aujourd'hui un phénomène bien particulier : ce qu'il est convenu d'appeler « la mode du vert ». Nous avons essayé de clarifier ce phénomène, d'en définir les origines et les manifestations, et, avons jugé bon, tout d'abord, de situer ce problème dans le contexte général des espaces libres.

1. QUELLE DEFINITION POUR L'ESPACE LIBRE URBAIN ?

La première image d'espace libre est celle de terrain non construit (places, cours d'immeubles, trottoirs) ; mais à cette définition imprécise, incomplète, on peut ajouter celle d'accessibilité. L'espace libre serait ouvert à tous, ferait partie du domaine public qu'il soit ou non structuré, organisé.

L'utilisation de cet espace libre peut être variée comme l'écrit R. PUGET (Revue Urbanisme n° 3-4) : « L'espace libre est celui qui n'est pas affecté à un usage précis et permanent, mais qui peut, au contraire, supporter simultanément ou successivement des utilisations diverses ».

Ainsi, lieu de promenade, de détente, de repos au cœur même de la ville, il offre généralement un environnement agréable dans lequel existe une possibilité de choix. « Seul l'espace qui fait l'objet d'une approbation pratique nous parle » dit Richard FAUQUE (Espace et Société - Novembre 1975) expliquant ainsi l'appartenance de l'espace libre à l'espace vécu.

Par rapport à la ville, il nous faut caractériser l'espace libre car « un lieu urbain n'est rien par lui-même mais dépend de tous les autres lieux avec lesquels il entretient des rapports » (R. FAUQUE).

En tant qu'élément typiquement urbain, l'espace libre joue un rôle régulateur. Il n'est pas nécessairement la résultante hasardeuse de l'évolution de la cité. En effet, comme tout immeuble, nombre d'espaces libres naissent d'une volonté bien déterminée. Et d'autre part, bien des espaces bâtis s'apparentent par leurs multiples fonctions, aux espaces libres. Seule l'idée de seuil peut nous aider à différencier ces espaces, si l'on admet que l'on peut pénétrer dans l'espace libre non bâti, sans intention bien déterminée ce qui semble impossible dans le cas d'un immeuble.

Nombreuses sont les caractéristiques et définitions des espaces libres. Il s'agit d'une notion subjective soumise à la libre interprétation de chacun et ceci explique que pour beaucoup elle soit associée à celle d'espace vert.

2. LES BESOINS D'ESPACE VERT.

S'il existe aujourd'hui une mode dont chacun se réclame (quels que soient l'âge, la nationalité ou le niveau de responsabilité politique), c'est bien celle du « vert ». Il semble que ce soit en terme d'espace-vert que se pose l'avenir de nos cités ; essayons donc d'analyser un tel phénomène.

Il faut tout d'abord reconnaître un besoin « naturel » d'espaces verts : ce besoin est d'ordre physiologique, et s'exprime en termes clairs, notamment au travers des théories hygiénistes de certains urbanistes, ainsi, LE CORBUSIER a pu écrire que « le véritable moyen d'aérer, d'ensoleiller, d'assainir la ville chimiquement et physiquement c'est en réalité son mariage avec la verdure ». C'est une position adoptée par beaucoup de municipalités (par exemple, la Communauté Urbaine de Brest réalise en ce moment un plan vert qui attribue une superficie minimale d'espaces verts à chaque quartier). Quand les pouvoirs municipaux ne prennent pas de telles initiatives, il arrive que la population les y pousse par des revendications multiples. Et ce sont là justes revendications, car l'espace libre végétal est indispensable à l'épanouissement de tous, et en particulier des enfants (tant au point de vue moteur, sensoriel que psychologique).

La seule existence d'un tel besoin pourrait expliquer la demande actuelle en espaces verts ; mais nous pouvons supposer que celle-ci a une autre origine. La société urbaine connaît en effet, un certain malaise dont la demande d'espaces verts serait une des manifestations, et un bref rappel de l'histoire de la cité nous aide à le comprendre. La ville, en effet, est une production purement humaine qui a engendré la société que nous connaissons. Si, avant l'avènement de l'ère industrielle, la ville était encore de taille raisonnable, elle a, depuis un siècle, connu une formidable transformation territoriale autant que structurelle, que n'a pu assimiler l'homme ; celui-ci se sent coupé de ses racines géographiques et culturelles et cherche à comprendre son rôle dans le jeu complexe des relations de cette nouvelle société. Le citadin s'est quelque peu laissé duper par l'apparente douceur de la société de consommation, confondant bonheur et progrès technique. Or, ainsi que l'écrit Henri LEFEBVRE, « il peut y avoir croissance sans développement social, croissance quantitative sans développement qualitatif ».

L'homme, voyant disparaître les relations sociales pourtant nécessaires à son insertion sociale, exprime son malaise en critiquant ce qui l'entoure : la ville. Il croit se souvenir d'un temps idyllique où il vivait en harmonie avec la nature et recherche celle-ci sous quelque forme que ce soit ; mais introduire un peu de verdure dans le tissu urbain n'élimine pas les causes du malaise de la société : elle n'en reste pas moins une image incompréhensible de l'univers ; coupée de la nature, elle gêne l'homme dans son désir d'intégration spatiale. Tout y devient « humanisé de façon inhumaine »... jusqu'aux notions de temps et d'espace, que la ville cherche aussi à domestiquer en les séparant : or elles n'existent qu'en fonction l'une de l'autre. Ainsi l'espace n'existe qu'en fonction du temps nécessaire pour le parcourir. La perception du temps n'est possible qu'en fonction des rythmes qui le ponctuent : « l'intégration des individus dans l'organisme urbanisé est assurée par des rythmes qui commandent le conditionnement collectif » (LEROI-GOURHAN). Et l'on peut dire que « le temps urbain est par excellence un temps humanisé ».

L'homme s'insère donc dans la société par les rythmes qu'il crée lui-même, mais aussi par son comportement esthétique : « c'est dans l'épaisseur des perceptions que s'est constitué, dans le temps et dans l'espace un code des émotions qui assure au sujet esthétique le plus clair de son insertion affective dans la société » (LEROI-GOURHAN). On peut regretter cette intellectualisation progressive des sensations qui explique que la valeur espace-vert soit surtout

estimée comme symbole de bien-être, d'équilibre...). La société de consommation récupère et canalise ce « phénomène espace-vert » de multiples façons. Il n'est que de lire quelques pages de publicité pour constater comme l'espace-vert se vend bien : symbolisant la nature, il est l'enveloppe qui fait oublier les défauts du contenu, et en cela il devient indispensable... et même rentable ; c'est à nouveau Henri LEFEBVRE qui écrit à ce sujet : « on consomme ainsi des signes autant que des objets La production de ces signes s'intègre à la production globale et joue un rôle intégrateur capital par rapport aux autres activités sociales, productrices ou organisatrices. Le signe s'achète et se vend ». En ce sens, l'espace-vert sert aussi d'alibi à un mauvais urbanisme, car il permet de faire oublier l'importance primordiale du tissu urbain.

Enfin, et ce dernier élément peut être grave, l'espace vert devient un argument politique. Nous avons vu qu'aux élections municipales de mars 1977, certains candidats n'ont pas hésité à se nommer écologistes, espérant ainsi gagner de nombreux suffrages. On peut regretter que les électeurs n'en aient profité pour transformer leur demande en une pression politique, qui remette en cause les structures sociales plus que la seule quantité d'espaces verts de leur ville. Car ce n'est pas en remodelant la forme que l'on peut espérer une amélioration du problème de fond !

3. L'ESPACE VERT : UNE DES SOLUTIONS AU MALAISE URBAINS.

En effet, raisonner en termes de quantité, c'est mal poser le problème de la crise actuelle de la société urbaine.

C'est pourtant ce que font les responsables municipaux : ne cherchant pas à comprendre ce que masque la demande d'espaces verts, ils établissent des critères reposant sur une quelconque rationalité : ils décident du nombre de mètres carrés nécessaires à chaque habitant, sans toujours se douter que l'important est de susciter une vie urbaine intense. En effet, des espaces verts immenses ne font pas souvent une ville attirante ni équilibrée. Ce n'est donc pas tant leur étendue qui importe, que la qualité générale du tissu urbain ; les relations permises à l'individu par l'organisation de l'espace sont essentielles. Or l'aspect social du développement urbain est trop souvent négligé : les relations de voisinage tendent à disparaître. Comment s'étonner, dès lors, de la recrudescence de mythes exaltant les vertus de la nature, symbole de stabilité, source de communication entre les hommes. Comment s'étonner, surtout, que certaines structures soient aujourd'hui nécessaires pour favoriser la rencontre entre individus (foyers divers, maisons pour tous...). Le désir des urbanistes de favoriser les relations sociales à travers le domaine bâti est légitime ; mais devoir créer des structures d'accueil en elles-mêmes artificielles montre de toute évidence que la société représente aujourd'hui un blocage à la communication. Or cette importance croissante accordée aux relations sociales dit bien qu'elles sont la base de l'équilibre urbain et les urbanistes ne s'y trompent pas qui les considèrent comme facteurs de normalisation, permettant d'éviter toute déviance de la société.

La ville, pour que tout individu s'y intègre aisément, doit donc être déchiffrable. Pour cela, certains repères, certains rythmes sont indispensables. L'homme doit pouvoir se situer dans l'espace et dans le temps, ces deux éléments qui déterminent la dimension de la vie, sa progression et la rendent compréhensible. Or le sentiment actuel de malaise provient souvent de la difficulté à retrouver ces rythmes dans la vie urbaine. La nature traduit un rythme temporel par l'évolution, les transformations des végétaux au long des saisons. Mais peut-on parler de nature à propos des espaces verts urbains ? Ils n'en traduisent qu'une dimension restreinte ; ils jouent le rôle de symboles destinés à faire oublier au citadin sa condition de citadin ; celui-ci a l'illusion de communier avec la nature entière alors qu'elle se trouve réduite à sa plus pauvre expression. Or, à l'avenir, l'importance de cette mystification semble être appelée à grandir. Nous rejoignons donc LEROI-GOURHAN quand il écrit « qu'à la limite, l'espace surhumanisé ne comportera plus que des échantillons de nature nécessaires pour entretenir la nappe humaine (...), la perception de l'homme avec l'univers d'action dans

lequel ses très anciens ancêtres puisaient leur raison d'être et d'agir ». Mais peut-on accepter l'idée qu'une vision aussi fragmentaire du lien entre l'homme et la nature soit appelée à se développer ?

CONCLUSION :

Cette analyse n'est qu'un élément supplémentaire à joindre au dossier, déjà lourd, des espaces verts. Nous avons essayé de situer ceux-ci dans le contexte général des espaces libres urbains qui nous semblent trop souvent oubliés alors qu'ils sont fondamentaux. Après avoir tenté de comprendre les origines diverses du besoin actuel d'espaces verts, nous avons porté notre réflexion vers une analyse plus globale de la société : s'il est vrai que la demande de « vert » se révèle un manque, quel est-il ? Pourquoi existe-t-il ? Comment essaie-t-on d'y remédier ? Nous pouvons en tirer une première conclusion : l'espace vert, en effet, a une grande importance ; le rôle qu'il doit jouer dans la cité est spécifique et irremplaçable, mais à condition qu'il soit réalisé avec soin. Cependant, il faut reconnaître que cet espace vert, tant réclamé par les uns et habilement récupéré par les autres, n'est pas un « remède miracle » : ce n'est pas de lui seul que dépend la réussite de la cité. Ce qui est nécessaire au citadin (le « matériel » autant que le « social ») forme un tout complexe, certainement difficile à cerner et à mettre en œuvre, mais qu'il faut s'attacher à comprendre. Enfin, les urbanistes doivent ouvrir le cadre de leur étude : on aura beau tendre vers la réalisation d'une ville idéale, si l'analyse n'englobe pas l'intérêt de ses relations avec le monde environnant, avec l'indispensable nature, sa réussite ne sera jamais que réponse partielle aux besoins de l'homme.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDET G. - L'urbanisme. Ed. *Que sais-je ?*
- DEBOUT S. - Quartier et communication sociale. *Revue Espace et Société*, avril 1975, n° 15.
- DREYFUS J. - La ville disciplinaire.
- DUVIGNEAUD P. - La synthèse écologique.
- FAUQUE R. - Perception de la ville imaginaire urbain. *Revue Espace et Sociétés*, novembre 1975, n° 16.
- FAYE R., FAYE B., TOURNAIRE M., GODARD A. - Sites et sitologie.
- GUILLER E. - La commune et l'environnement.
- JAN D. - Les espaces libres de la Ville de Brest. Mémoire de maîtrise, Brest 1970-1971.
- LE CORBUSIER - La Charte d'Athènes.
- LE CORBUSIER - Manière de penser l'urbanisme.
- LEFEBVRE H. - Le droit à la ville.
- LEROI-GOURHAN A. - Le geste et la parole, mémoire et rythmes.
- PELLETIER F. - Quartier et communication. *Espace et Sociétés*, avril 1975, n° 15.
- SAINT-MARC P. - Socialisation de la nature.
- SCHOFFER N. - La nouvelle charte de la ville.
- Revue Traverses* - Jardins contre nature, n° 5-6.
- Revue Techniques et Architecture* - Le végétal et l'architecture. Janvier-février 1977, n° 313.